New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2007-2008

Annual Report

Office of the Attorney General

Rapport annuel

Cabinet du Procureur général

2007-2008 Annual Report

Published by:
Office of the Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

December 2008

Cover
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN

ISSN

Rapport annuel 2007-2008

Publié par :
Cabinet du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Décembre 2008

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN

ISSN

New Nouveau Brunswick
Be...in this place - Être...ici on le peut

2007-2008

Annual Report

Office of the Attorney General

Rapport annuel

Cabinet du Procureur général

To The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2007 to 31 March 2008.

Respectfully submitted,

Hon. Thomas J. Burke, Q.C.
Attorney General

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général,

L'hon. Thomas J. Burke, c.r.

To The Honourable T.J. Burke
Attorney General
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2007-2008.

Respectfully submitted,

Yvon LeBlanc, Q.C.
Deputy Attorney General

L'honorable Thomas J. Burke, c.r.
Procureur général
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2007-2008.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint,

Yvon LeBlanc, c.r.

Table of Contents

Organizational Charts 5
Introduction 6
Mandate of the Office of the Attorney General 7
Roles and Functions of the Attorney General 7

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Legal Services Branch 8
Legislative Services Branch 16
Public Prosecution Services Branch 18

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Facilities Management 24
Expropriations Advisory Officer 26
Financial Services Branch 27
Human Resource Services Branch 28
Information Systems Branch 28

POLICY AND PLANNING BRANCH 30

COMMUNICATIONS 32

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General 33
II. Revenue and Expenditures 36
III. Explanation of Variance Fiscal Year 40
IV. Official Languages Complaint Report 43

Table des matières

Organigrammes 5
Introduction 6
Mission du Cabinet du Procureur général 7
Rôle du procureur général 7

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Direction des services juridiques 8
Direction des services législatifs 16
Direction des services des poursuites publiques 18

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Gestion des installations 24
Commissaire consultatif de l'expropriation 26
Direction des services financiers 27
Direction du service des ressources humaines 28
Direction des systèmes informatiques 28

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION 30

COMMUNICATIONS 32

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du procureur général 33
II. Recettes et dépenses 36
III. Explications des écarts pour l'exercice 40
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles 43

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

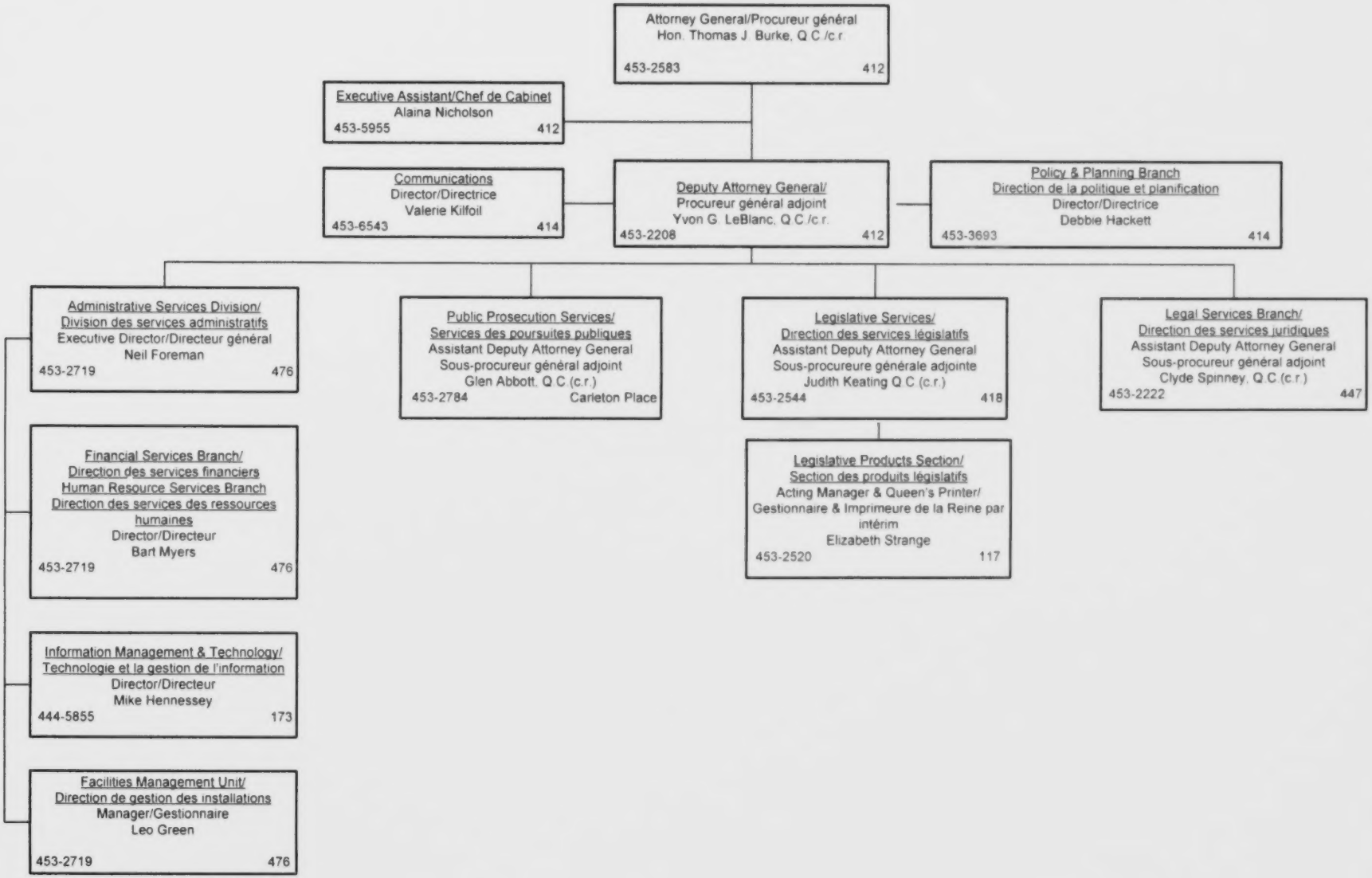

March 31, 2008
Le 31 mars 2008

Introduction

This annual report for 2007-2008 outlines the activities and major events undertaken by the Office of the Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Prosecutors participated in intensive training courses for the Royal Canadian Mounted Police at "J" Division Headquarters at Fredericton in the preparation of Affidavits to obtain search warrants.

- Prosecutors attend various schools during the year from elementary to high school to make various presentations on the law. Two popular programs are: "Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth" (P.A.R.T.Y.) and "Drug Awareness and Refusal Education" (D.A.R.E.). As the names imply these programs are set up to impress upon youth the dangers and consequences of being involved with alcohol and drugs.

- Lawyers in Legal Services branch represented government before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada.

- Lawyers in the Legislative Services branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The branch has also moved closer to a full implementation of the e-laws initiative regarding the publication of regulations.

Introduction

Le rapport annuel du Cabinet du procureur général décrit les activités et événements importants de l'exercice 2007-2008. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Cabinet.

Voici une liste d'activités notables entreprises par le Cabinet :

- Les procureurs ont suivi des séances de formation intensive sur la préparation d'affidavits en vue de l'obtention de mandats de perquisition offertes par la Gendarmerie royale du Canada au quartier général de la Division J à Fredericton.

- Les procureurs ont visité diverses écoles primaires, intermédiaires et secondaires au cours de l'année pour donner des présentations sur le droit. Les présentations portent souvent sur les programmes populaires P.A.R.T.Y. (*Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth*) et D.A.R.E. (programme de sensibilisation aux dangers de la drogue). Comme leurs noms l'indiquent, ces programmes ont été mis sur pied pour sensibiliser les jeunes aux dangers et aux conséquences de la consommation d'alcool et de drogues.

- Des avocats de la Direction des services juridiques ont représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

- Des avocats de la Direction des services législatifs progressent toujours dans la tâche colossale que représente la révision des lois. La Direction achève aussi la mise en œuvre du projet de publication électronique des lois et des règlements.

Mandate the Office of the Attorney General

The mandate of the Office of the Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

Roles and Functions of the Attorney General

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

Mandat du Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur génréal a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Rôles et fonctions du procureur général

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- administrer la justice en matière pénale dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Office of the Attorney General

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice and Consumer Affairs whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of $3,165,000.00 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2007 and ending March 31, 2008.

Service Delivery by Practice Groups

In 2002 a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch

Cabinet du procureur général

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice et de la Consommation, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 165 000 $ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2007 et se terminant le 31 mars 2008.

Prestation des services par groupes sectoriels

En 2002, des changements ont été apportés au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Ces changements visaient à améliorer la qualité des services de conseil et de représentation fournis par le Cabinet aux divers ministères et organismes de la Couronne dans toute une gamme de matières. La méthode de prestation des services précédente, axée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir des services juridiques aux ministères et organismes de la Couronne, a été modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances. Cette méthode utilisée à la Direction des services juridiques est suffisamment

retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of Executive government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers and the practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law continues as the preferred model for the delivery of legal services.

souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

La complexité croissante des questions juridiques que doit aborder le personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation de la part des avocats; le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, demeure le modèle préconisé pour la prestation des services juridiques.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the "Practice Group Coordinator" for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are had between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Coordinators of the respective Practice Groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Coordonnateur des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe sectoriel en tenant compte de l'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les coordonnateurs des groupes sectoriels se rapportent au sous-procureur général adjoint (Services juridiques), qui relève du procureur général adjoint.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the conduct

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ses tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est

of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

On March 31, 2008 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 457 active files representing 10.6 % of the active files of the Legal Services Branch.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and agencies in commercial, corporate and property law, including the preparation of commercial documents on complex transactions, the preparation of legal documents necessary to complete the purchase or sale of real property as well as leasing real property on behalf of the Crown. Lawyers operating in this area are by the very nature of the transactions which they are required to complete, required to have extensive knowledge in the respective area of expertise.

On March 31, 2008 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 459 active files representing 10.7% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

During the 2007-2008 fiscal year, the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues and provided legal advice, direction and negotiated a number complex commercial transactions involving many New Brunswick leading businesses and enterprises, including:

- Acting as Canadian counsel for the purpose of the registration of the Province with the United States Securities and Exchange Commission and the issuance of global notes in the United States;
- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to a United States Law firm in relation with the intervention of the Province of New Brunswick before the United States Federal Energy Regulatory Commission;
- Participating in the negotiations and preparing documentation for the purpose of a casino project;

chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

Le 31 mars 2008, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) avait à sa charge 457 dossiers actifs représentant 10,6 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères et organismes gouvernementaux dans le domaine du droit des affaires, des sociétés et des biens, préparant notamment les documents commerciaux pour des transactions complexes ainsi que des documents juridiques nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent connaître de façon approfondie leur domaine de compétence.

Le 31 mars 2008, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 459 dossiers actifs représentant 10,7 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont occupés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes avec de nombreuses grandes entreprises et compagnies du Nouveau-Brunswick. Ils ont notamment :

- Exercé les fonctions de conseiller juridique canadien pour l'inscription de la province à la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, ainsi que pour l'émission de billets globaux aux États-Unis;
- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à un cabinet d'avocats américains relativement à l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;
- Pris part aux négociations et contribué à la préparation de documents concernant un projet de destination casino;

- Providing legal advice and assistance on matters involving national and international contracts including amendments to the Agreement on Internal Trade ("AIT");
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing, mining, fisheries and the aquaculture industry;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title of real property throughout the Province;
- Providing legal advice and preparing legal documentation for the purpose of purchasing an aircraft;
- Providing legal advice and preparing legal documentation in relation with financial assistance in support of a major credit union in the Province.

Practice group lawyers also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course of the Law Society of New Brunswick.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

On March 31, 2008 the Litigation Practice Group had 1031 active files representing 24% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

Members of this practice group represented government, government agencies and crown corporations at Provincial Court, Small Claims Court, the Court of Queen's Bench, Trial and Family Division, for Motions, Trials, Settlement Conferences, Applications and Right to Information Act Referrals, and the Court of Appeal of New Brunswick as well as applications to the Federal Court of Canada. Its members appeared before the New Brunswick Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board and the federal Property in

- Fourni des conseils juridiques au sujet de questions liées à des contrats nationaux et internationaux, incluant la modification de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI);
- Négocié et préparé des documents juridiques pour la prestation d'aide financière dans les secteurs de la foresterie, de la fabrication, de l'industrie minière, des pêches et de l'aquaculture;
- Mené des recherches et fourni des conseils juridiques relativement à des questions complexes en matière de titres et de propriété de biens réels dans l'ensemble de la province;
- Fourni des conseils juridiques et préparé des documents juridiques en vue de faire l'acquisition d'un aéronef;
- Fourni des conseils juridiques et préparé des documents juridiques concernant l'aide financière fournie en appui à une importante caisse populaire de la province.

Les avocats de ce groupe sectoriel ont continué de prendre part, à titre d'instructeurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

Le 31 mars 2007, le groupe du contentieux comptait 1 031 dossiers actifs représentant 24 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes gouvernementaux et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Cour des petites créances, la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable des requêtes et des renvois relatifs à la Loi sur le droit à l'information, ainsi qu'en ce qui concerne les demandes déposées à la Cour fédérale du Canada. Ils ont également comparu devant la Commission d'appel en matière

Lieu of Taxes Advisory Panel. They also appeared before private mediators working toward resolutions of personal injury actions and provincial taxation matters.

d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick, la Commission du travail et de l'emploi et le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral. Ils ont aussi comparu devant des médiateurs privés en vue de régler des demandes d'indemnisation pour préjudice corporel et des questions fiscales provinciales.

The issues addressed have included highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, large Crown construction projects, provincial taxation issues relating to mining, liquor licensing and property tax, recovery of Medicare overpayments, and defending decisions on judicial review of provincial officials including various Ministers, The Superintendent of Pensions and The Superintendent of Insurance.

Les membres du groupe sectoriel ont traité de questions comme la conception et la signalisation des routes, la limite réglementaire d'indemnisation générale pour préjudices corporels mineurs, la signalisation commerciale illégale sur les routes, l'expropriation de terres privées pour des projets d'améliorations routières, d'importants projets de construction de la Couronne, des questions fiscales provinciales relatives à l'exploitation minière, aux permis d'alcool et aux biens réels, le recouvrement de versements excédentaires effectués en vertu de l'assurance-maladie, ainsi que la défense de jugements rendus dans l'examen judiciaire de fonctionnaires provinciaux, y compris divers ministres, le surintendant des pensions et le surintendant des assurances.

During the year, members of the practice group also participated in organizing and presenting Continuing Legal Education events for the profession at both the provincial and national level and have made presentations on legal issues before client departments' specialized groups.

Au cours de l'exercice financier, les membres du groupe sectoriel ont également contribué à l'organisation et à la présentation d'exposés dans le cadre du programme de formation juridique permanente, tant à l'échelle provinciale que nationale. Ils ont aussi présenté des exposés sur des questions juridiques devant des groupes spécialisés de ministères clients.

Employment and Administrative Law Practice Group

Groupe du droit de travail et du droit administrative

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service and representation of certain Crown agencies listed under Part IV of the Public Service before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

Ce groupe sectoriel assure entre autres la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique et la représentation de certaines sociétés de la Couronne de la Partie IV de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

On March 31, 2008 the Administrative and Employment Law Practice Group had 622 active files representing 14.5% of the active files of the Legal Services Branch.

Le 31 mars 2008, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 622 dossiers actifs représentant 14,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Highlights:

- Members of this group represented the Province before the New Brunswick Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board including in matters under the Pension Benefits Act and the Public Service Labour Relations Act, the Workers Compensation Board, the Employment Insurance Commission, the Office of the Ombudsman, the Liquor Licensing Board, the Tax Assessment Appeal Board, Small Claims Court, the Nurses' Association of New Brunswick, the New Brunswick Association of Social Workers, the Farm Practices Review Board, and the Human Rights Commission.

- This group provided advice, opinions, and representation on a continuous basis to government departments and agencies on administrative law matters and all employment related matters and represented them in all employment related proceedings before Boards, Adjudicators, all levels of Court, and at mediations.

- This group also provided continuing education presentations to departments and Crown agencies on employment and administrative law topics such as harassment in the workplace, protection of personal information and right to information in employment matters, grievance and adjudications, and practiced before administrative boards convened pursuant to regulatory legislation.

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and

Faits marquants :

- Les membres de ce groupe ont représenté le gouvernement provincial devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, la Cour du Banc de la Reine, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme et la Commission du travail et de l'emploi pour des causes relevant de la Loi sur les prestations de pension et la Loi relative aux relations de travail dans les services publics, ainsi que devant la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, la Commission d'assurance-emploi, le Bureau de l'Ombudsman, la Commission des licences et permis d'alcool, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, la Commission de révision des pratiques agricoles et la Commission des droits de la personne.

- Ce groupe a fourni des conseils, des avis et des services de représentation de façon continue aux organismes et ministères gouvernementaux concernant des questions de droit administratif et toutes les causes liées à l'emploi, les représentant pour toutes les instances liées au droit du travail devant des commissions, des arbitres, des tribunaux de toutes les instances et des médiateurs.

- Ce groupe a également fait des présentations d'éducation permanente à l'intention des ministères et des sociétés de la Couronne sur des questions liées au droit du travail et au droit administratif, comme le harcèlement en milieu de travail, la protection des renseignements personnels et le droit à l'information dans des causes, des audiences d'arbitrage et des griefs liés au droit de l'emploi. Ses membres se sont également présentés devant des tribunaux administratifs convoqués sous le régime de dispositions législatives applicables.

Groupe de services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et des conseils généraux sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes

agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

On March 31, 2008 the combined total of active files for the Government Services Practice Group including the Constitutional Law Unit was 1727 files representing 40.2% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights:

The Government Services Practice Group continuously provided legal advice and on occasion, legal representation to the government on a wide area of important legal matters including, but not limited to, Ministerial and Executive authority, Crown lands, privacy and right to information, civil liability, taxation, gaming, family services, secure name changes, energy efficiency programs, aquaculture and agriculture, and matters involving the health and safety of the public.

The Government Services Practice Group and the Constitutional Unit also provided advice to the government on important and complex legal issues and in the case of the Constitutional Unit, legal representation before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada.

Examples of litigation in which the Constitutional unit was involved are as follows:

Supreme Court of Canada Interventions were made in:

- An appeal from Quebec on the issue whether a non-resident had to pay Quebec income tax on pension income received from a Quebec partnership.
- An appeal from British Columbia on the question whether provincial taxes on legal fees were unconstitutional on the basis that they infringe a right of access to justice and offend the rule of law.

du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité du droit constitutionnel représente également le gouvernement provincial et certains organismes de la Couronne dans les instances judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

Le 31 mars 2008, le groupe des services du gouvernement, y compris l'unité du droit constitutionnel, s'occupait au total de 1 727 dossiers représentant 40,2 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits marquants :

Le groupe des services au gouvernement n'a pas cessé de fournir des conseils juridiques et, à l'occasion, des services de représentation juridique au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit importantes, notamment le pouvoir ministériel et exécutif, les terres de la Couronne, la protection de la vie privée et le droit à l'information, la responsabilité civile, la fiscalité, la réglementation des jeux de hasard, les services familiaux, les éléments de sécurité d'un changement de nom, les programme d'efficacité énergétique, l'aquaculture et l'agriculture, ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité du public.

Les membres du groupe des services au gouvernement et de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni des conseils au gouvernement au sujet de questions juridiques importantes et complexes. Les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Exemples de litiges auxquels ont pris part es membres de l'unité du droit constitutionnel au cours de l'exercice:

Les membres du groupe sont intervenus devant la Cour suprême du Canada dans les cas suivants :

- Un appel a été interjeté par le Québec afin de déterminer si un non-résident est tenu de payer des impôts du Québec sur des revenus de pension reçus d'une société québécoise.
- Un appel a été interjeté par la Colombie-Britannique pour déterminer si l'imposition d'une taxe provinciale sur les honoraires de services juridiques était inconstitutionnelle sous le prétexte puisqu'elle transgresse le droit

- An appeal from New Brunswick on the question whether the Canadian Charter of Rights and Freedoms requires the Royal Canadian Mounted Police to provide services in both official languages when acting as a provincial police force pursuant to an agreement between the governments of New Brunswick and Canada.

- An appeal from British Columbia on the issue whether the policy of a provincial transit commission to prohibit political, offensive or controversial advertising on transit vehicles was an unconstitutional limit on freedom of expression.

- Decisions from the Supreme Court were also received in interventions in prior years dealing with issues of the validity of legislated restrictions on tobacco advertising, the impact of the Charter guarantees of freedom of association and expression on the right to a process of collective bargaining, whether municipal zoning and development by-laws are constitutionally applicable to port land and development thereon, whether provincial licensing of promotion of insurance products extended to bank promotion of such products, and the validity of legislative restrictions against school district employees seeking office on the school board.

Other courts:

- A decision was also received from the New Brunswick Court of Appeal in a case involving the definitions of "minor personal injury" and "soft tissue injury" under the Insurance Act and in a motion before the Court of Queen's Bench by a physician for public-interest standing in relation to an action against the Province of New Brunswick challenging the constitutional validity of certain legislation.

d'accès à l'appareil judiciaire et ravit la primauté du droit.

- Le Nouveau-Brunswick a interjeté appel pour déterminer si la Gendarmerie royale du Canada est tenue, sous le régime de la Charte canadienne des droits et libertés, de fournir des services dans les deux langues officielles, étant le service de police provincial en vertu d'un accord conclu entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada.

- Un appel de la Colombie-Britannique visait à déterminer si la directive d'une commission provinciale de transport interdisant les annonces politiques, controversées et de mauvais goût, imposait des limites inconstitutionnelles sur la liberté d'expression.

- La Cour suprême du Canada a également rendu des jugements relatifs à des interventions du groupe au cours des années précédentes, notamment sur la validité de restrictions juridiques sur la publicité des produits du tabac, les répercussions des garanties de la Charte concernant la liberté d'association et d'expression sur le droit au processus de négociations collectives, l'application, du point de vue constitutionnel, des règlements de zonage et d'aménagement aux terrains portuaires et leur aménagement, la portée des licences sur la promotion des produits d'assurance, à savoir si elles s'appliquent aux banques qui font la promotion de tels produits, ainsi que la validité de restrictions juridiques imposées à des employés de districts scolaires désirant se porter candidat pour un poste au sein du conseil scolaire.

Autres tribunaux :

- La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a également rendu une décision dans une affaire portant sur les définitions de « blessure personnelle mineure » et de « blessure aux tissus mous » selon la Loi sur les assurances et s'est prononcée sur une requête déposée à la Cour du Banc de la Reine par un médecin ayant qualité d'agir dans l'intérêt public relativement à une poursuite contre la province du Nouveau-Brunswick contestant la validité constitutionnelle de certaines mesures législatives.

In addition to court cases examples of which are described above, the Constitutional unit also provided opinions on the constitutional validity of all legislative and regulatory changes during the course of the year. In addition, the unit provided opinions to the government on issues including the division of powers between the Federal and Provincial Government, official languages, Charter issues, human rights and aboriginal matters, amongst other issues.

En plus des exemples d'instances judiciaires susmentionnés, les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à la Charte, les droits de la personne et les questions autochtones.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the Regulations Act. The Queen's Printer is also located in the branch and discharges the responsibilities of that office as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The Branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The Branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser la législation et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

PLEIS-NB receives core funding from the Federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

The 2007-2008 fiscal year was extremely busy for the Branch after insuring a transition of the Legislative portfolio in the previous session; the 2007-2008 fiscal was devoted to the implementation of the *Charter for Change*. As a result, a branch dealt with a heavy workload both in term of size and complexity of the legislative portfolio. A total of 79 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 88 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations. Some of the more significant files would be the *Regional Health Authorities, Gaming Control Act; Fees Act, an Act Respecting Payday Loans; Public Interest Disclosure Act; Management of Seized and Forfeited Property Act, An Act Respecting the Office of the Attorney General; Midwifery Act; New Brunswick Health Council Act; Gift Cards Act; Nursing Homes Pension Plans Act; Cross-Border Policing Act.*

- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

- Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organizations: The Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the "Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles", and the Queen's Printers Association of Canada. Some of the branch lawyers also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick. Some also sit as Council Members. Two articles written by staff members were also published in Legal

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

L'année financière 2007-2008 fut très productive. Suite à la transition de la charge législative de la session précédente, le mandat 2007-2008 est entièrement voué à la mise en œuvre du *Pacte pour le changement*. La Direction a rédigé 79 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 88 règlements déposés auprès du Registraire des règlements dont le plus notoires sont les suivants : *régies régionales de la santé, Loi sur la réglementation des jeux, Loi sur les droits à percevoir. Loi concernant les prêts sur salaire, Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, Loi sur la gestion des biens saisis et des biens confisqués, Loi sur le rôle du procureur général, Loi sur les sages-femmes, Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, Loi sur les cartes-cadeaux, Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins, Loi sur les services de police interterritoriaux.*

- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.

- Des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organisations suivantes : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé du Comité des règles de procédure, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles et l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. Certains des avocats de la Direction ont continué de prendre part, à titre d'enseignants et d'animateurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick. D'autres sont membres du conseil. La gestionnaire de la Direction siège

Journals. The branch's administrator continues a second mandate on the editorial Board of the Solicitors Journal of the CBA.

- Lawyers in the Branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The branch has also moved closer to a full implementation of the e-laws initiative regarding the publication of regulations.

- The Branch worked closely with other countries interested in New Brunswick's on-line statute publication.

pour un second mandat à titre d'éditeur du Bulletin des avocats du Barreau Canadien.

- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois. La Direction achève aussi la mise en œuvre du projet de publication électronique des règlements.

- La Direction a collaboré étroitement avec les représentants d'autres pays qui s'intéressent à la publication des lois du Nouveau-Brunswick dans Internet.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly,with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the Province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the Branch advise in a pre-charge approval role whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. The test is whether there is a reasonable prospect of a conviction; that is, whether a conviction is more likely than an acquittal before an impartial trier of fact properly directed in accordance with the law. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des services des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à condamnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquittement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Social Development under the *Family Services Act* and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Working out of the central office, the Director of Public Prosecution Services Branch (Assistant Deputy Attorney General, Criminal) provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end the Branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The Branch's participation on this committee shall continue to be a priority.

The Branch participates in various federal, provincial and territorial working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the Wrongfully Convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology and also participates in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Développement social, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sous le régime de l'article 672.5 du *Code criminel du Canada*.

Au bureau central, le directeur des poursuites publiques, à titre de sous-procureur général adjoint des services des poursuites pénales, fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des directeurs des poursuites pénales (DPP). La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel du Canada*.

The Branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the Association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The Branch signed a Compliance Certificate in June 2004 accepting as minimum standards in this Province the IAP "Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors".

Highlights

- Participated at the Université de Moncton Law School mock trials for the McKelvey Cup. Teams represented were Dalhousie, UNB and Université de Moncton Law Schools. Université de Moncton won the event. The winner moved on to the National Competition for the Sopinka Cup in Ottawa, Ontario.

- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; and the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2007 and assistance in coordinating criminal law courses for bar admission students of both UNB Law School and Université de Moncton Law School.

- Prosecutors participated in intensive training courses for the Royal Canadian Mounted Police at "J" Division Headquarters at Fredericton in the preparation of Affidavits to obtain search warrants.

- A Prosecutor from the Branch gave an intensive presentation on "The Admissibility of Statements and Confessions" at a "Statement Analysis Conference" hosted by the Fredericton City Police Department.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs (AIP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs de l'AIP.

Faits marquants

- La Direction a participé au tribunal-école de la faculté de droit de l'Université de Moncton, auquel participaient des équipes des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. Ce sont les représentants de l'Université de Moncton qui ont remporté les grands honneurs et reçu la coupe McKelvey. Ces derniers ont ensuite participé à la compétition nationale qui a eu lieu à Ottawa, en Ontario, pour l'obtention de la coupe Sopinka.

- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2007 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton.

- Les procureurs ont suivi des séances de formation intensive sur la préparation d'affidavits en vue de l'obtention de mandats de perquisition offertes par la Gendarmerie royale du Canada au quartier général de la Division J à Fredericton.

- Un procureur de la Direction a donné une présentation sur « L'admissibilité des déclarations et des confessions » dans le cadre d'une conférence sur « L'analyse des déclarations » organisée par le service de police de Fredericton.

- A Prosecutor also made a presentation to the Provincial Court Judges Association titled "Lessons in Search and Seizure Law".

- Prosecutors made presentations to first year law students at the UNB Law School on the "Role of Crown Prosecutors" and to third year law students on "Professional Responsibility and Discipline as it relates to Crown Prosecutors".

- Prosecutors attend various schools during the year from elementary to high school to make various presentations on the law. Two popular programs are: "Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth" (P.A.R.T.Y.) and "Drug Awareness and Refusal Education" (D.A.R.E.). As the names imply these programs are set up to impress upon youth the dangers and consequences of being involved with alcohol and drugs.

- The Branch has conducted several criminal prosecutions for the Nova Scotia Public Prosecution Service involving conflict cases. The Branch likewise dealt with one matter from P.E.I. Crown Attorney's Office.

- The Branch conducted training sessions for 911 operators at the Atlantic 911 Conference held in Saint John, New Brunswick.

- One of the Branch's Prosecutors published an article in (2007) 11 Canadian Criminal Law Review 301 titled "Cross Examination by the Prosecutor: Stopping Transgressions".

- A Prosecutor made a presentation on the occasion of the 25th Anniversary of the Charter of Rights and Freedoms at the New Brunswick Canadian Bar Association Conference. The presentation was titled: "The Charter after 25 Years: The Colonization of the American Exclusionary Doctrine – Is There a Way Back?".

- Un procureur a également fait une présentation sur « le droit des perquisitions et des saisies » devant l'Association des juges de la Cour provinciale.

- Des procureurs ont fait des présentations devant les étudiants de première année de l'École de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick sur « le rôle des procureurs de la Couronne », ainsi que devant les étudiants de troisième année sur « la responsabilité et la discipline professionnelle des procureurs de la Couronne ».

- Les procureurs ont visité diverses écoles primaires, intermédiaires et secondaires au cours de l'année pour donner des présentations sur le droit. Les présentations ont souvent porté sur les programmes populaires P.A.R.T.Y. (Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth) et D.A.R.E. (programme de sensibilisation aux dangers de la drogue). Comme leurs noms l'indiquent, ces programmes ont été mis sur pied pour sensibiliser les jeunes aux dangers et aux conséquences de la consommation d'alcool et de drogues.

- La Direction s'est aussi chargée de plusieurs poursuites criminelles liées à des situations de conflit pour le compte du service des poursuites publique de la Nouvelle-Écosse. Dans la même veine, la Direction s'est occupée d'une cause pour le compte du cabinet du procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard.

- La Direction a tenu des séances de formation à l'intention des répartiteurs du service d'urgence 911 à la Conférence des services 911 en Atlantique qui a eu lieu à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

- Un des procureurs de la Direction a publié un article intitulé « Cross Examination by the Prosecutor : Stopping Transgressions » "(2007) 11 Canadian Criminal Law Review 301".

- Un procureur a donné une présentation pour souligner le 25e anniversaire de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés dans le cadre de la conférence de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien. Sa présentation était intitulée « The Charter after 25 Years: The Colonization of the American Exclusionary Doctrine – Is There a Way Back? ».

Committees and Specialists

Several committees remain very active. These include: Convictions Review Committee; Policy and Guidelines Committee; Domestic Violence Committee and Case Consultation and Risk Management Committee.

Emerging Trends

- Criminal cases are becoming increasingly more complex and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service.

- New Brunswick is not immune to developing trends in criminal offences. We have seen recent infiltration of organized crime, the proliferation of child pornography and complex white collar crimes, especially fraudulent acts and transactions over the internet and across borders.

Because New Brunswick is a small province, prosecutorial resources are limited. However, it is necessary to maintain a quality public prosecution service. To that end the following are examples of measures undertaken to enhance our service:

- A Case Weighting Matrix was established in 2007 to assist in prioritizing cases and allocating resources. In addition, a Public Prosecution Activity Tracking System was put in place to effectively track time allotted for more serious cases. This is necessary in the continued development of an efficient and effective public prosecution system. The program was presented to the Federal Provincial and Territorial Heads of Prosecutions, Information Technology Advisory Subcommittee and was received with enthusiasm.

- Because of the emergence of Organized Crime in New Brunswick, it is necessary to have Prosecutors trained in this crime gender. To this end, Public Prosecution Services sent three senior Prosecutors for a two week national training course in Ottawa, Ontario on

Comités et spécialistes

Plusieurs comités continuent d'être très actifs, dont le comité sur la prévention des condamnations injustifiées, le comité sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale et le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques.

Nouvelles tendances

- Les instances criminelles sont de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve est de plus en plus volumineux. Certaines instances demandent des mois de préparation et il faut parfois aussi des mois pour les traduire en justice. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste.

- Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des tendances émergeantes relatives aux infractions criminelles. Nous avons récemment constaté l'infiltration du crime organisé, la prolifération de la pornographie juvénile, ainsi que l'augmentation de la criminalité complexe en col blanc, particulièrement les transactions et les actes frauduleux transfrontaliers et par Internet.

Puisque le Nouveau-Brunswick est une petite province, ses ressources en matière de poursuites sont limitées. Il est cependant nécessaire de continuer à fournir des services de poursuites publiques de qualité. C'est pour cette raison que les mesures suivantes, entre autres, ont été prises :

- Une matrice d'évaluation de la charge de travail des dossiers a été mise sur pied en 2007 afin d'établir leur priorité et de faciliter l'attribution des ressources. De plus, un système de suivi des activités de la Direction des poursuites publiques a été mis sur pied pour tenir compte avec efficacité du temps consacré aux causes les plus graves. Cette initiative est nécessaire pour assurer le maintien d'un service de poursuites publiques efficace. Le programme a été présenté au sous-comité consultatif sur la technologie de l'information du comité fédéral, provincial et territorial des chefs des services de poursuites publiques et a été accueilli avec enthousiasme.

- En raison de l'émergence du crime organisé au Nouveau-Brunswick, il est nécessaire de fournir une formation dans ce domaine aux procureurs de la Couronne de la province. C'est pourquoi trois procureurs chevronnés de la Direction des poursuites publiques ont suivi

prosecuting organized crime offences and those who are members of an organized crime organization.

- The Branch also sent a representative to the "Ministerial Forum on Organized Crime".

- Public Prosecution Services was in attendance at the RCMP National Child Exploitation Conference in Ottawa, Ontario relating to online child exploitation investigations and prosecutions across Canada and the United States. Prosecutions for these crimes are on the increase in New Brunswick and demands an increasing expertise in the prosecution of these offences.

- Prosecuting cross border offences is extremely problematic. Because of jurisdictional issues and problems involving the gathering of evidence and presenting the evidence in court, an International Fellowship Program with the Federal Trade Commission has been set up in Washington, D.C. dealing with cross border issues related to criminal investigations and prosecutions. One of our Branch's prosecutors was the only one requested by name to attend this three month program in Washington, D.C. Other participants had to apply for the fellowship. Our Public Prosecution Services is now much better prepared to prosecute these cross border offences.

un cours de formation national de deux semaines à Ottawa, en Ontario, sur les poursuites touchant le crime organisé et les membres d'organisations criminelles.

- La Direction a également délégué un représentant au Forum des ministres sur le crime organisé.

- La Direction des poursuites publiques était également représentée à la Conférence nationale sur l'exploitation des enfants sur Internet organisée par la GRC à Ottawa, en Ontario. La conférence portait sur les enquêtes et les poursuites liées à l'exploitation des enfants sur Internet dans l'ensemble du Canada et des États-Unis. Comme le nombre de poursuites pour ce genre de crime ne cesse d'augmenter au Nouveau-Brunswick, les procureurs spécialisés dans le domaine sont de plus en plus en demande.

- Les poursuites relatives aux crimes transfrontaliers posent beaucoup de problèmes. En réponse aux questions de compétences transfrontalières et aux problèmes liés à la préparation des éléments de preuve et à leur présentation devant les tribunaux, la Commission fédérale du commerce des États-Unis a mis sur pied un programme international de stage à Washington, D.C., pour traiter des questions transfrontalières liées aux enquêtes et aux poursuites criminelles. Le procureur de la Direction des poursuites publiques choisi a été le seul Canadien invité à prendre part à ce programme de formation de trois mois à Washington. Les autres participants ont dû présenter une demande pour y prendre part. Le personnel de la Direction des poursuites publiques est maintenant mieux préparé à mener des poursuites liées aux crimes transfrontaliers.

Appeals Resource Specialist

The Appeals Resource Specialist is a senior Crown Prosecutor with extensive experience before the New Brunswick Court of Appeal and the Supreme Court of Canada.

One of the goals is to develop an appeals section to effectively appeal complicated matters. This person offers guidance to all Prosecutors involved in appeals before these courts.

Conseiller juridique en matière d'appels

Le procureur spécialiste des appels est un procureur de la Couronne chevronné qui possède une vaste expérience devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada.

Cette personne se charge de mettre sur pied une unité des appels qui s'occupe du traitement efficace des appels complexes. Elle fournit également des conseils à tous les procureurs de la Couronne concernant les appels devant ces tribunaux.

Family Division

Prosecutors from Public Prosecution Services are assigned to a Family Division. They act as solicitor to the Minister of Social Development in matters before the New Brunswick Court of Queen's Bench, Family Division. They deal with matters involving child and adult protection.

The recent case of the Minister of Social Development v. S.B. involved, amongst other things, custody orders or agreements having a total duration in excess of 24 months. The New Brunswick Court of Appeal ruled that this breached section 55(2) of the *Family Services Act*.

This ruling is important because it clarifies and reinforces the "24 month rule". If this rule had been rejected, children might face being in temporary care indefinitely.

Administrative Services Division

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

Moncton Courthouse:

- Two courtrooms added June 2007
- Call for Expression of Interest 05 Sept 2007

Division de la famille

Des procureurs de la Direction font partie de la Division de la famille. Ils représentent le ministre du Développement social dans des causes devant la Division de la Famille de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. Ils s'occupent d'affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes.

Récemment, dans l'affaire Ministre du Développement social c. S. B., il a entre autres été questions des ordonnances ou des ententes de garde dont la durée totale dépassait 24 mois. La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a statué qu'il s'agissait d'une infraction au paragraphe 55(2) de la *Loi sur les services à la famille*.

Il s'agit d'une décision importante puisqu'elle précise et réaffirme la règle de 24 mois. Si cette règle avait été rejetée, il aurait été possible de placer un enfant sous garde pour une période indéterminée.

Division des services administratifs

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice et de la Consommation dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits marquants

Palais de justice de Moncton :

- Ajout de deux salles d'audience en juin 2007;
- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 5

- Design completed April, 2008
- RFP issued 21 April 2008
- RFP closing 28 August 2008

Saint John Courthouse:

- Two courtrooms added June 2007
- Schematic Design
- Expected design completion early 2009

septembre 2007;
- Achèvement de la conception en avril 2008;
- Lancement de la demande de propositions le 21 avril 2008;
- Clôture de la demande de propositions le 28 août 2008.

Palais de justice de Saint-Jean :

- Ajout de deux salles d'audience en juin 2007;
- Étude-conception;
- Achèvement de la conception prévu pour le début de 2009

City / Location	Date	Building/Édifice	Area/Location	Work Done / Travail Accompli
Woodstock	Aug/ Août 2007	Courthouse/ Palais de justice	main floor/ Rez-de-chaussée	office for admin assistant to new Chief Judge / Création d'un nouveau bureau pour l'adjoint administratif du nouveau juge en chef
	Nov 2007	Courthouse/ Palais de justice	second floor/ Deuxième étage	office suite door security enhancement for Public Prosecutions/ Amélioration de la sécurité de la porte du bureau de la Direction des poursuites publiques
Bathurst	Oct 2007	Courthouse/ Palais de justice	FSOS/ SOSF	renovations for new FSOS unit/ Rénovations pour le nouveau bureau du SOSF
	Nov 2007	Courthouse/ Palais de justice	Courtroom/ Salle d'audience	Wiring renovations for electronic evidence Jenna Project/ Amélioration du câblage pour la présentation des preuves par voie électronique (projet Jenna)
	Nov 2007	Courthouse/ Palais de justice	Chambers/ Cabinets	Renovations to Queens Bench Judicial chambers/ Rénovation des cabinets des juges du Cour du Banc de la Reine
Edmundston	Nov 2007	Courthouse/ Palais de justice	office areas/ Locaux à bureaux	Sheriff, court services & FSOS Area renovations/ Rénovation des locaux des Services de shérifs, de la Division des services aux tribunaux et du SOSF
	Nov 2007	courthouse Palais de justice	office area/ Locaux à bureaux	Prosecutions suite renovations/ Rénovation du bureau de la Direction des poursuites publiques
Grand Falls	Nov 2007	Courthouse/ Palais de justice	office area/ Locaux à bureaux	Prosecutions suite renovations/ Rénovation du bureau de la Direction des poursuites publiques
Saint John	1st Dec/ 1er décembre 2007	City Hall bldg/ Hôtel de ville	office area/ Locaux à bureaux	Prosecutions suite renovations/ Rénovation du bureau de la Direction des poursuites publiques
Fredericton	June/ Juin 2007	Centennial/ Édifice du Centenaire	Administration/ Division des services administratifs	Renovations to Human Resource Services space/ Rénovation des locaux à bureaux de la Direction des ressources humaines
		Carleton Place/ Place Carleton	office area/ Locaux à bureaux	Prosecutions suite renovations/ Rénovation du bureau de la Direction des poursuites publiques

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2006 and 2007 is shown in the following table:

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2006 et 2007 :

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2006	2007
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	41	50
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	504	400
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	769	700
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	10	10
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	0	2
Hearings / Audiences	19	2

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers, and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition the Branch provides business case analysis of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e. vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- The monthly budget forecasting tool was fully implemented and regularly reviewed at the Senior Management Committee;
- Considerable support was provided to Sheriff Services in completion of the Office of the Comptroller program audit and addressing the Sheriff structural budget deficit;
- The Expense Pilot Project was introduced in three site locations;
- Scanning technology was introduced as the primary technology for the storage and retrieval of travel documents, invoices and journals;
- Extensive support was provided to the Public Prosecutions Services and Office of the Public Trustee in their organizational planning.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge de l'analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Faits marquants

- L'outil de prévision budgétaire mensuelle a été intégralement mis en œuvre et examiné périodiquement par le Comité des cadres supérieurs;
- La Direction a fourni des services de soutien importants aux Services des shérifs pour remédier à son déficit budgétaire structurel et pour achever la vérification des programmes du Bureau du contrôleur;
- Le projet pilote en matière de dépenses a été lancé dans trois bureaux;
- La technologie de balayage est devenue la technologie préconisée pour la mise en mémoire et la récupération de documents sur les déplacements, de factures et d'écritures de journal;
- La Direction a fourni des services de soutien importants en matière de planification organisationnelle à la Direction des poursuites publiques et au Bureau du curateur public.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to two Departments; Department of Justice and Consumer Affairs and Office of the Attorney General, on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

Highlights

- 28 separate competitions were successfully completed and 8 positions reclassified;
- The Behavioral Event Interview (B.E.I.) process was incorporated throughout departmental competitions;
- Significant progress was achieved in preparing for the upcoming Court Stenographers collective bargaining process;
- The Payroll and Benefits Team ensure the successful transfer of Rentalsman employees to Service New Brunswick;
- Employee grievance return to work agreements, harassment allegations, workers compensation claims and labour relations issues were successfully resolved.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The main functional groups are as follows:

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines pour le compte de deux organismes, soit le ministère de la Justice et de la Consommation et le Cabinet du procureur général.

Faits marquants :

- La Direction a pourvu à 28 postes à l'aide de concours, alors que huit postes ont été reclassifiés;
- Le processus d'entrevue axé sur le comportement (EAC) a été adopté pour l'ensemble des concours du Ministère;
- D'importants progrès ont été réalisés pour ce qui est de la préparation aux processus de négociation collective des sténographes judiciaires;
- L'équipe de la Section de la rémunération et des avantages sociaux a assuré le transfert des employés du Bureau du médiateur des loyers à Services Nouveau-Brunswick;
- La Direction a réglé des cas d'ententes de retour au travail à la suite de griefs d'employés, d'allégations d'harcèlement, de réclamations d'indemnisation de travailleurs et de questions de relations de travail.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

The Infrastructure Support Group:

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and business system deployment;
- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure.
- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary;
- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- keeps technology current through fulfillment of the four year computer refresh plan.
- provide technical advice to Departmental Management on technological issues;
- provide hardware life cycle management from purchasing thought to disposal.

The Applications Delivery group provides:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- database maintenance and support.
- technical advice to Departmental management on technological issues;

La Section du soutien d'infrastructure :

- entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et la mise en œuvre de systèmes administratifs;
- respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- entretien de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard.
- services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature;
- service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (ligne de dépannage);
- mise à niveau, installation et suivi du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour.
- conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- gestion du cycle de vie du matériel, de l'acquisition à l'élimination.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- élaboration d'applications faites sur mesure, acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, intégration des systèmes et évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- entretien et soutien des bases de données.
- conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques.

- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- direction for business transformation projects;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

The Corporate Information group provides:

- a centralized records system for certain branches of the Department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;
- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Office of the Attorney General's overall corporate strategy and direction.

The Branch represents the Office on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in planning and policy development, and provides executive support to the Attorney General and Deputy Attorney General.

- conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilitation de la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- conseils pour les projets de transformation des activités;
- Facilitation de la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle s'occupe des domaines suivants :

- système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- services de soutien pour les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- encadrement et établissement d'objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation du Cabinet du procureur général.

Des membres de son personnel représentent le Cabinet au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. La Direction joue un rôle clé dans la planification et l'élaboration des politiques et offre aussi des services de soutien administratif au procureur général et au procureur général adjoint.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2007-2008 fiscal year. Among these, the Branch:

- Provided legislative coordination services for the Office of the Attorney General.
- Provided policy support to the development of legislative initiatives related to fine enforcement under the Provincial Offences Procedure Act and the expansion of the ticketing provisions to a number of additional Acts.
- Provided policy support to the development of legislation related to the management of seized and forfeited assets that are the proceeds of crime or crime related.
- Coordinated federal, provincial and territorial activities, and represented the Office of the Attorney General on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees and Coordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice.
- Participated in a study of conditional sentencing in domestic violence cases with the Muriel McQueen Fergusson Foundation.
- Provided support to the Office of the Attorney General with respect to judicial proceedings related to the judicial remuneration process for Provincial Court judges

Faits marquants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2007-2008, dont les suivantes :

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Cabinet du procureur général.
- Elle a fourni des services de soutien stratégique relativement à l'élaboration de mesures législatives pour l'exécution des amendes imposées en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de dispositions relatives à la délivrance de billets de contravention pour de nombreuses autres lois.
- Elle a fourni des services de soutien stratégique relativement à l'élaboration de dispositions législatives sur la gestion des produits de la criminalité qui sont saisis et confisqués.
- Elle a coordonné la participation du Cabinet du procureur général aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Cabinet au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités, ainsi que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents.
- Elle a participé à une étude sur les condamnations avec sursis dans les cas de violence familiale, en collaboration avec la Fondation McQueen Fergusson.
- Elle a fourni des services de soutien au Cabinet du procureur général relativement aux procédures judiciaires liées à la rémunération des juges de la Cour provinciale.

Communications Branch

The role of the communications Branch is to provide public awareness of departmental programs, policies and services. The Branch is responsible for public communication and education/awareness programs, as well as providing strategic communication planning and advice to the minister and senior managers of communication issues, writing news releases, speeches, and providing ministerial support and coordinating activities related to the Legislative Assembly, and managing the Department's web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the Department and coordinates publication of the Department's annual report. The Branch also coordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Department, responds to inquiries from the media and the public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

Direction des communications

La Direction des communications est responsable des communications publiques; son personnel fournit des services de planification stratégique et conseille le procureur général et les hauts fonctionnaires en matière de communications, rédige des communiqués et des discours, fournit des services de soutien et coordonne les activités liées à l'Assemblée législative. La Direction veille également à la gestion du site Web.

La Direction prépare des communiqués, des notes d'allocution et des notes de synthèse et coordonne la publication du rapport annuel. Elle assure également la coordination des événements et des conférences de presse du ministère.

Le directeur des communications, à titre de porte-parole, répond aux demandes de renseignements des médias et du public relativement aux services, programmes, politiques et décisions du ministère.

Appendices
Annexes

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General and administered by the Office of the Attorney General (June 30, 2008)

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Class Proceedings
Conflict of Laws Rules for Trusts
Contributory Negligence
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Fatal Accidents
Foreign Judgments
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Inquiries
Interjurisdictional Support Orders
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du Procureur général et mises en application par le cabinet du Procureur général (le 30 juin 2008)

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrestations et interrogatoires
Auteurs de délits civils

Biens
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Cautionnements
Cessions et préférences
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contrats inexécutables
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Dévolution des successions
Diffamation
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles

**Gestion des biens saisis et des biens confisqués
Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine

Judges Disqualification Removal
Judicature

Law Reform
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions

**Management of Seized and Forfeited Property
Marital Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Postal Services Interruption
Presumption of Death
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
*Quieting of Titles

Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Statute Revision
Storer's Lien
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Wills

Interprétation
Interruption des services postaux
Jugements canadiens
Jugements étrangers

Loi portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Opérations électroniques
Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Prescription
Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureur général
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Recours collectifs
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Révision des lois

Saisie-arrêt
Servitudes
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Woods Workers' Lien

*Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises

---

*to be repealed by An Act to Repeal the Quieting of Titles Act (S.N.B. 2007, c.52)
**subject to proclamation

---

*sera abrogée par la Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres (L.N.-B. 2007, c.52)
**doit faire l'objet d'une proclamation

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2008
Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire		$ Value Valeur $
Return on Investment / Rendement du capital investi		
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs		0
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**$**	-
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services		
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine		172,624
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**$**	**172,624**
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation		
Court Costs - Recoveries / Frais judiciares - recouvrements		0
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	**$**	-

Miscellaneous / Recettes diverses		
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements		0
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures		0
NSF Cheque Charges		0
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses		0
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**$**	-
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**$**	**172,624**
Special Purpose Revenue Recettes au compte à but spécial		**$ Value Valeur $**
Recoveries / Recouvrements		
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses		0
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	**$**	-
Total Departmental Revenue Recettes totales du ministère		**$ Value Valeur $**
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	**$**	**172,624**

Indiviual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2008 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Attorney General / Procureur général
Personnel Services / Dépenses liées au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	$ 12,492,534	$ 12,492,534
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	$ 369,577	$ 369,577
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	$ 184,064	$ 184,064
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	$ 352,352	$ 352,352
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	$ 548	$ 548
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$ 13,399,075**	**$ 13,399,075**
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité	$ 6,047	$ 6,047
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	$ -	$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	$ 354,422	$ 354,422
Fees & Commissions / Droits et commissions	$ 87,627	$ 87,627
Freight, Express / Fret, messageries Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	$ -	$ -
Laundry Service / Services de blanchissage	$ 170	$ 170
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	$ -	$ -
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	$ -	$ -
Catering Services / Services de restauration	$ -	$ -
Other Services / Autres services	$ 117,068	$ 117,068
Building Services / Services liés aux immeubles	$ 18,177	$ 18,177
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	$ 4,922	$ 4,922
Inspection Service / Services d'inspection	$ -	$ -
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	$ 28,749	$ 28,749
Postage / Frais de poste	$ 32,623	$ 32,623
Other Worker Services / Autres ressources humaines	$ -	
Construction Fees / Frais de construction	$ -	$ -
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	$ 40,454	$ 40,454
Repair Services / Services de réparation	$ 1,734	$ 1,734
Professional Services / Services professionnels	$ 2,925,668	$ 2,925,668
Disclosure Costs / Coûts de divulgation	$ 75,400	$ 75,400

Telephones Services / Services de téléphones	$	147,331	$	147,331
Travel Expenses / Frais de déplacement	$	449,434	$	449,434
Total Other Services / Total des autres services	**$**	**4,331,166**	**$**	**4,331,166**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures				
Subscriptions / Abonnements	$	142,423	$	142,423
Clothing / Vêtements	$	4,881	$	4,881
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	$	-	$	-
Food / Nourriture	$	5,098	$	5,098
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	$	133	$	133
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	$	-	$	-
Medical,Surgigal and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	$	1,234	$	1,234
Other Supplies / Autres fournitures	$	4,399	$	4,399
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie. fournitures de bureau et formules	$	71,110	$	71,110
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	$	1,191	$	1,191
Structural Supplies / Matériaux de construction	$	-	$	-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$**	**230,468**	**$**	**230,468**
Property and Equipment / Biens et matériel				
Office Furniture / Meubles de bureau	$	30,681	$	30,681
Data Processing Equipment / Matériel informatique	$	57,732	$	57,732
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	$	-	$	-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**$**	**88,413**	**$**	**8,413**
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions				
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	$	-	$	-
Other Grants / Autres subventions	$	1,051	$	1,051
Total Contributions, Grants and Sub- sidies / Total des contributions et des subventions	**$**	**1,051**	**$**	**1,051**
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais				
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	$	-	$	-
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	$	-	$	-
Other / Autres frais	$	-	$	-
Interest / Intérêts	$	-	$	-
Damage Claims / Réclamations pour dommages	$	1,034	$	1,034
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	**$**	**1,034**	**$**	**1,034**

Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements				
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	$	(2,886,602)	$	(2,886,602)
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	**$**	**(2,886,602)**	**$**	**(2,886,602)**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**$**	**15,164,605**	**$**	**15,164,605**

Indiviual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding.

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2007/2008
Explication des écarts pour l'exercice 2007-2008

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure /
Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over) Under / Écart (Plus) Moins
Attorney General / Procureur général	14,339.0	-	14,339.0	15,164.6	(825.6)
Total	**14,339.0**	**-**	**14,339.0**	**15,164.6**	**(825.6)**

Variances for program (over) under $ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 $:

The Public Prosecutions Services Branch had a deficit of $1,338,000 for 2007-08. The major causes are:

a) Salary and operational costs associated with the Shippagan Riot created a deficit of approximately $343,000. This matter consumed 3 full time crown prosecutors, one administrative support, and a separate office establishment.

b) Purchased legal services through ad-hoc counsel were $635,000 over budget. There is a chronic shortage of lawyers to cover required court files. As more provincial and federal court judges accept supernumery positions, the Crown is often left with a shortage of staff to cover all court rooms in the Province. Further, the lack of Prosecutors does not permit any flexibility when spontaneous events arise such as large prosecutions requiring more than one Prosecutor. The Despres murder case is an example. Large and complex cases can absorb the existing resources of the PPS often times resulting in the need to retain ad-hoc counsel for more routine files. The Shippagan Riot file was a good example of this. Coverage of sickness, maternity and vacation leaves, including LTD leaves and conflict of interest cases also result in the need for ad-hoc counsel.

c) Systemic operational deficits occurred in other areas, including: staffing, data network charges, disclosure costs, and travel.

The Public Prosecutions deficit was offset by a surplus in the other branches of the Office of the Attorney General. Legislative Services reported a surplus of $33,000. Legal Services had a surplus of $480,000. This was due to higher than budgeted recoveries from other government departments.

La Direction des poursuites publiques a accusé un déficit budgétaire de 1 338 000 $ pendant l'exercice de 2007-2008. En voici les causes principales :

a) Les coûts salariaux et opérationnels liés aux émeutes de Shippagan ont donné lieu à un déficit d'environ 343 000 $. Trois procureurs de la Couronne et un employé de soutien administratif ont dû être affectés au cas à temps plein et un bureau distinct a dû être établi pour eux.

b) Les honoraires d'avocats et de procureurs à l'instance ont dépassé l'allocation budgétaire de 635 000 $. Il y a une pénurie aiguë d'avocats comparativement au nombre de cas à régler. Étant donné qu'un nombre croissant de juges de nomination fédérale et de la Cour provinciale acceptent des postes de juge surnuméraire, le Couronne connaît souvent une pénurie de personnel dans tous les tribunaux de la province. Qui plus est, le nombre restreint de procureurs ne permet aucune flexibilité lorsque des circonstances indépendantes de la volonté se présentent, notamment les cas d'envergure qui nécessitent plus d'un procureur. Le cas Despres (accusation de meurtre) constitue un parfait exemple. Les cas complexes et d'envergure, comme celui des émeutes de Shippagan, peuvent épuiser les ressources de la Direction des poursuites publiques de sorte que des ressources à l'instance doivent être affectées aux cas plus habituels. Il faut également avoir recours aux procureurs et avocats à l'instance pour couvrir les congés annuels, de maladie, de maternité et d'invalidité de longue durée, ainsi que les cas où il y a conflit d'intérêts.

c) Des déficits opérationnels ont été enregistrés dans d'autres secteurs, comme la dotation en personnel, les frais liés aux réseaux de données, les coûts de divulgation et les déplacements.

Le déficit de la Direction des poursuites publiques a été compensé par l'excédent enregistré au sein d'autres directions du Cabinet du procureur général. La Direction des services législatifs a enregistré un surplus de 33 000 $ et la Direction des services juridiques, un surplus de 480 000 $, notamment en raison de recouvrements plus élevés que prévus d'autres ministères gouvernementaux.

Indiviual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding

Il se pourrait que la somme des éléments ne corresponde pas exactement aux totaux partiels et finals en raison des arrondissements.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2007/2008
Explication des écarts pour l'exercice 2007-2008

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue /
Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Variances for over / (under) $100,000 /
Écarts de plus (de moins) de 100 000 $

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
			$ -

There were no significant variances in Revenue for the Office of the Attorney General in Fiscal 2007/2008.

Aucun écart d'importance n'a été enregistré pour les revenus du Cabinet du procureur général en 2007-2008.

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2007-2008 fiscal year, the Office of the Attorney General received no complaints from the Commissioner of Official Languages for New Brunswick.

In April of 2008, the Department will begin to conduct ad hoc verifications checks to ensure our employees are making an active offer of service in both official languages when dealing with the public.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2007-2008, we had 2 employees enrolled in a Telephone Communications Course for 1 week.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Cabinet reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick n'a pas fait suivre de plainte concernant les services du Cabinet procureur général.

En avril 2008, le Cabinet commencera à effectuer des vérifications aléatoires pour s'assurer que ses employés font une offre active de service dans les deux langues officielles lorsqu'ils font affaire avec le public.

Le Cabinet continue également de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2007-2008, deux des employés du Cabinet ont suivi un cours de communication téléphonique d'une semaine.